

## RH-54

## Harcèlement moral et sexuel dans le monde du travail

## CONTENU

**OBJECTIFS**

À l'issue de la formation les participants seront en mesure de :

- Reconnaître les situations de harcèlement sexuel, moral, ou d'agissements sexistes
- Prendre conscience des problèmes liés aux harcèlements pour anticiper et prévenir ou éviter tout risque de situation délicate
- Adopter une conduite adaptée et un code de bonne conduite

**PUBLIC CONCERNE ET PRE REQUIS**

Elus CSE (titulaires et suppléants), Membres de la commission SSCT si existante, salariés représentants de proximité désignés par le CSE, dirigeants, responsables...

Aucun pré-requis.

**MOYENS PEDAGOGIQUES, TECHNIQUES ET D'ENCADREMENT**

Méthode participative et interactive alternant théorie en salle et jeux de rôles, exercices individuels et en sous-groupe avec débriefing.

Animation par support numérique.

Mise à disposition d'un PADLET numérique avec l'ensemble des outils abordés.

8 personnes maximum par formateur.

**MODALITÉS D'ÉVALUATION DES ACQUIS ET DOCUMENTS DÉLIVRÉS**

Évaluation formative réalisée par l'intervenant tout au long de la formation afin de mesurer les acquisitions et les progressions.

Évaluation des acquis « à chaud » par questionnaire en fin de formation. Évaluation à froid, par la mesure de la mise en œuvre.

Délivrance d'un Certificat de réalisation et d'une Attestation d'évaluation des acquis.

**DUREE**

2 jours soit 14 heures

**IDENTIFIER LE CADRE ET LES RISQUES JURIDIQUES.**

- Le principe juridique du harcèlement en entreprise : Retour sur ce qui dit la loi
- Les risques pour l'harceleur : les sanctions pénales ou civiles possibles
- Les autres comportements prohibés par le code pénal et/ou le code du travail
- La notion de preuve

**Mise en action :** Les idées reçues # des éléments constitutifs au harcèlement.

**DEFINIR ET CARACTERISER LE HARCELEMENT**

- Définition du harcèlement moral et des risques ou pièges à éviter
- Définition du harcèlement sexuel et des agissements sexuels, savoir où fixer les limites
- Clarifier et déterminer les différentes formes de harcèlement moral ou sexuel

**Mise en action :** Reconnaître les situations anormales ou sensibles et distinguer ce qui relève de la pratique managériale, de la relation professionnelle, du harcèlement et de la discrimination

**METTRE EN ŒUVRE LES DISPOSITIFS ET OUTILS DE PREVENTION**

- Que faire en tant qu'employeur, membre du CSE, Victime
- Les Profils des victimes et Les types de harceleurs
- Appréhender les fausses victimes et les faux coupables : les cas de non-harcèlement
- Lancer une médiation : principes et techniques

**Mise en action :** Mener un entretien avec la victime et conduire un entretien avec « l'agitateur » voire le « harceleur ».

**FIN DE LA FORMATION**